Extrait N° 1 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 16 JUIN 2006

L'an deux mil six, le seize juin, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 7 juin 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 21.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ABELARD Georges – Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 1 / Adoption des Comptes Administratifs du Maire pour l'exercice 2005

- **Compte principal**
- **Compte annexe de l'eau potable**
- **Compte annexe de l'assainissement**
- **Compte annexe de la régie funéraire**

En application de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est invité à élire un président de séance pour le débat sur les comptes administratifs.

Les Comptes Administratifs de l'année 2005 se présentent comme suit :

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

I – COMPTE PRINCIPAL DE LA VILLE

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	9 424 775.04	8 392 150.51	--
Recettes	9 424 775.04	9 371 708.59	
Résultat de clôture		+ 979 558.08	--
INVESTISSEMENT			
Dépenses	6 500 380.63	4 017 654.87	1 982 009.40
Recettes	6 500 380.63	3 495 460.02	2 242 977.28
Résultat de clôture		- 522 194.85	+ 260 967.88
Résultat global		+ 457 363.23	+ 260 967.88

Résultat net : + 718 331.11

MAIRIE DES AVIRONS

…/…

II – COMPTE ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	617 058.93	169 303.72	
Recettes	617 058.93	617 216.61	
Résultat de clôture		+ 447 912.89	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	935 750.64	587 442.95	44 327.00
Recettes	935 750.64	448 334.77	--
Résultat de clôture		- 139 108.18	- 44 327.00
Résultat global		+ 308 804.71	- 44 327.00

MAIRIE DES AVIRONS

Résultat net de : + 264 477.71

…/…

III – COMPTE ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Libellé	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	145 180.91	140 081.56	
Recettes	145 180.91	146 545.68	
Résultat de clôture		+ 6 464.12	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	201 198.31	120 950.98	30 616.00
Recettes	201 198.31	200 923.40	--
Résultat de clôture		+ 79 972.42	- 30 616.00
Résultat global		+ 86 436.54	- 30 616.00

Résultat net de : + 55 820.54

MAIRIE DES AVIRONS

…/…

IV – COMPTE ANNEXE DE LA RÉGIE FUNÉRAIRE

Section unique de fonctionnement :

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	3 322.22	2 722.10	
Recettes	3 322.22	3 482.22	

Résultat de : + 760.12

MAIRIE DES AIRONS

…/…

Après présentation, explications et discussions sur les comptes, le Maire se retire de la salle pour permettre au conseil de délibérer.

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur René MONDON, président de séance, après examen des comptes, délibère et à l'unanimité :

- adopte les comptes administratifs du Maire pour l'exercice 2005 : compte principal et comptes annexes de l'eau, de l'assainissement et du service funéraire, tels que résumés en annexe

- constate pour l'ensemble des comptes, les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

- reconnaît la sincérité des restes à réaliser :

Compte principal :

Section de fonctionnement :	- Recettes :	Néant
	- Dépenses :	Néant
Section d'investissement :	- Recettes :	2 242 977.28
	- Dépenses :	1 982 009.40

Compte annexe de l'eau :

Section d'investissement :	- Recettes :	Néant
	- Dépenses :	44 327.00

Compte annexe de l'assainissement :

Section d'investissement :	- Recettes :	Néant
	- Dépenses :	30 616.00

Compte annexe du service funéraire :

Section unique de fonctionnement :	Néant

Le conseil municipal arrête les résultats définitifs des comptes tels qu'annexés et déclare toutes les opérations de l'exercice 2005 définitivement closes.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS

MAIRIE DES AVIRONS